

**BOURSES D'AIDE AU DEVELOPPEMENT ET A LA FINITION
D'UN PROJET DE FILM DOCUMENTAIRE – EDITION 2022**

Dérives est un atelier de production liégeois qui développe, produit et diffuse du documentaire de création belge francophone. L'atelier attribue chaque année une bourse d'aide au développement (4.000€) et une bourse d'aide à la finition (7.000€) d'un premier film documentaire tourné, au moins en partie, en Wallonie.

Pour être éligible, un projet doit :

- être une première œuvre, hors films précédents de moins de 50' et films de fin d'études
- être tourné, au moins en partie, en Wallonie
- être introduit par un auteur-réalisateur domicilié en Fédération Wallonie-Bruxelles
- ne bénéficier d'aucun soutien au moment de la demande

L'aide au développement comprend :

- un montant de 4.000 € versé à l'auteur (50% à l'octroi et 50% au terme du développement)
- une mise à disposition de matériel de tournage
- un accompagnement à l'écriture au sein de l'atelier
- la possibilité d'une future production ou coproduction du projet par l'atelier

L'aide à la finition comprend :

- un montant de 7.000 € destiné à la finalisation du film
- une aide en matériel de postproduction (salles de montage image et son, étalonnage, mixage) et en services (générique, sous-titres, sorties)
- un accompagnement logistique et artistique pendant tout le processus de postproduction
- la distribution et promotion du film en Belgique et à l'étranger (festivals/salles/VOD/DVD)

Les dossiers doivent être envoyés pour le 30 septembre à 12h à info@derives.be et comprendre, en 20 pages maximum, les éléments suivants :

- synopsis
- note d'intention
- état d'avancement et moyens à mettre en œuvre
- cv de l'auteur-réalisateur
- lien vidéo vers un extrait des rushes ou un pré-montage (pour les aides à la finition)

Les projets lauréats seront annoncés dans le courant du mois d'octobre par un comité de lecture composé d'auteurs-réalisateurs travaillant avec l'atelier, selon les critères suivants : la force du sujet traité, la singularité de la démarche et du point de vue de l'auteur-réalisateur, l'originalité de l'écriture cinématographique, des partis-pris de réalisation et du dispositif filmique.